



CoDep de cyclotourisme de Maine-et-Loire

LETTRE D'INFORMATION

Saison 2023



-1- En 2023, participez aux challenges

Le comité départemental de Maine-et-Loire organise depuis de nombreuses années un challenge annuel (individuel et club) qui récompense les meilleures participations aux organisations de la fédération. Si les cyclotouristes sont nombreux à participer aux manifestations, ils sont par contre trop peu nombreux à participer aux challenges. Les cartes de participation (individuel et club) sont disponibles sur le site du CoDep <http://maine-loire.ffvelo.fr/>. Pour le challenge individuel, le principe est simple puisqu'il suffit au participant de faire valider sa carte par chaque organisateur. Pour le challenge club, c'est le président du club qui remplit et transmet la fiche.

- Barème des points du challenge individuel :

- 5 points pour une randonnée club 49, une randonnée permanente, un week-end ou une semaine FFCT, une participation aux voyages itinérants et autres organisations fédérales.
 - 4 points pour une cyclo-découverte.
 - 3 points pour un brevet (fédéral, Audax, BRM), une participation au concours photo.
- Le délégué des challenges est Lionel DELAHAIE – 8 bis rue de la Piverdière 49080 BOUCHEMAINE.
- Les cartes sont à lui retourner pour le 4 octobre 2023 au plus tard.



La remise des récompenses (challenges individuels et clubs) lors l'AG 2022 à Trèves.

-2- En 2023, participez au concours photo

Le comité départemental de Maine-et-Loire organise depuis de nombreuses années un concours photo annuel (individuel et club) sur un thème donné. En 2023, le thème retenu est « **En forêt** ».

- Le bulletin d'inscription est disponible sur le site du CoDep : <http://maine-loire.ffvelo.fr/>

- Le délégué pour le concours photo est :

Dominique BODET – 16 rue des Vignes 49610 MOZÉ-sur-LOUET - bodetdom@orange.fr

- Les bulletins d'inscription sont à lui retourner avant le 1^{er} octobre 2023.

